



Saint-Claud, le 30 mars 2026

SYNDICAT des **BASSINS** Argenton Izone Son-Sonnette

Objet : Explication du suivi des écoulements de mars 2026 sur le territoire du SBAISS.

Dans le cadre de son Plan Pluriannuel (PPG), le SBAISS a prévu la mise en place de plusieurs suivis, notamment la mise en place d'un suivi des écoulements sur l'ensemble de son territoire. Cette action s'intègre dans la fiche action FA 25 du PPG : Mise en place de réseaux de suivi, quantité de l'eau (écoulements, piézométriques, limnimétriques).

L'ensemble du protocole de mise en place de ce suivi et ses objectifs vous sont fournis en pièce jointe.

Pour résumer ces éléments, le suivi est réalisé une fois par mois sur l'ensemble du territoire afin d'avoir une vision globale de l'ensemble des bassins versant. Les écoulements sont observés et catégorisés selon 5 classes à savoir : **A sec (AS)**, **Ecoulement non visible (ENV)**, **Ecoulement visible faible (EVF)**, **Ecoulement visible acceptable (EVA)**, et **Débordement (DEB)**.

Ce suivi permettra d'avoir l'évolution des niveaux d'eau sur le territoire chaque mois, mais également à l'échelle d'une année complète à la fin de la campagne de suivi (1 an soit 12 campagnes de suivis).

Ainsi, nous souhaitons vous faire parvenir l'état des écoulements du territoire du SBAISS pour le mois de mars 2026.

Observations réalisées dans le cadre du suivi de mars 2026 :

Le mois de mars 2026 présente des débits importants pour le territoire. Les débits observés lors du suivi des écoulements réalisé le 17 et 18 mars correspondent à une phase de décrue. Les débits observés en aval étaient de **4,06 m³/s** pour le Son-Sonnette pour un débit moyen annuel de 1,75 m³/s et de **2,49 m³/s** pour un débit moyen annuel de 1,08 m³/s sur l'Argenton.

Le bassin versant de la Lizonne :

L'ensemble de la Lizonne présente des « écoulements visibles acceptables ». Deux points présentaient des « écoulements de pleins bords », à savoir le pont de Fretêt et le pont de Bioussac.

Le bassin versant de l'Argenton :

L'Or : La partie amont karstique des sources de l'Or présentaient des « écoulements visibles faibles », tandis que la partie médiane et aval de l'Or présentait des « écoulements acceptables ».

L'Argent : Le cours de l'Argent présentait des écoulements « acceptables » sur l'ensemble de son linéaire. Seuls ses affluents en amont de Champagne-Mouton présentaient des « écoulements non visibles ».

L'Argenton : Les écoulements sur l'Argenton sont « acceptables » sur tout son linéaire.



SYNDICAT des **BASSINS**

Argenton Izone Son-Sonnette

Le bassin versant du Son-Sonnette :

La Sonnette :

L'ensemble de la Sonnette présentait des « écoulements acceptables » sur tout son linéaire. Seul un des affluents du lieu-dit « la Prévotie » présentait des « écoulements faibles » en aval du plan d'eau.

Le Son :

L'ensemble du Son présentait des « écoulements acceptables » sur tout son linéaire. Seul le Son sur sa partie amont, au lieu-dit des Tessonnières, présentait des « débordements ».

Le Son-Sonnette :

Le Son-Sonnette présente des « écoulements acceptables » sur l'ensemble de son linéaire. Celui-ci présentait des écoulements de « plein bord » à Saint-Front.

Tiarde et Ruisseau des Bourgons :

La Tiarde présentait des « écoulements acceptables » sur l'ensemble de son linéaire, et des écoulements de « plein bord » à Couture.

Pour le Ruisseau des Bourgons, celui-ci présentait des « écoulements acceptables » sur tout son linéaire.

En vous en souhaitant bonne réception,

Très cordialement,

